

Appel à projets 2017

Economie circulaire

Vers de nouvelles approches économiques

région Grand Est



OBJET DE L'APPEL A PROJETS

Cet appel à projets est conçu pour vous accompagner sur tous les axes de l'économie circulaire. Il vous permet ainsi de réduire votre consommation de ressources et vos impacts environnementaux et également d'envisager de nouvelles approches économiques.

Il est décomposé en **3 volets** :

- **Volet 1 : optez pour une « stratégie durable »**
- **Volet 2 : optimisez la consommation et la gestion de vos ressources**
- **Volet 3 : interagissez avec les acteurs de votre territoire**

PROCEDURE – CALENDRIER

Les **dates limites de dépôt des dossiers** sont :

- **le 10 mars 2017** pour la 1^{ère} session
- **le 9 juin 2017** pour la 2^{ème} session
- **le 6 octobre** pour la 3^{ème} session

PLUS D'INFO

Le dossier de candidature est disponible en téléchargement aux adresses suivantes :

- www.alsace-champagne-ardenne-lorraine.ademe.fr
- www.alsacechampagneardennelorraine.eu
- www.eau-rhin-meuse.fr
- www.alsace-champagne-ardenne-lorraine.developpement-durable.gouv.fr

CONTACTS

Départements 54, 55, 57 et 88	Départements 08, 10, 51 et 52	Départements 67 et 68
Laurent POULAIN ADEME 34 avenue André Malraux 57000 Metz 03 87 20 03 74 laurent.poulain@ademe.fr	Céline SCHEUER ADEME 116 avenue de Paris 51000 Châlons-en-Champagne 03 26 69 20 96 celine.scheuer@ademe.fr	Florence HUC ADEME 8 rue Adolphe Seyboth 67000 Strasbourg 03 88 15 46 46 florence.huc@ademe.fr
Pascal DEPREZ Région Grand Est Place Gabriel Hocquard - CS 81004 57036 Metz cedex 01 03 87 54 32 34 pascal.deprez@grandest.fr	Richard LUBIN Région Grand Est 5 rue de Jéricho 51037 Châlons-en-Champagne cedex 03 26 70 89 21 richard.lubin@grandest.fr	Virginie WOLFF Région Grand Est 1 place Adrien Zeller 67070 Strasbourg cedex 03 88 15 66 41 virginie.wolff@grandest.fr
Départements 54, 57, 67, 68 et 08, 52, 55, 88 partiellement		
Agence de l'Eau Rhin Meuse « Le Longeau » - Route de Lessy - Rozérieulles - BP30019 - 57 161 Moulins-lès-Metz cedex		
Amélie HEUZE 03 87 34 46 72 amelie.heuze@eau-rhin-meuse.fr	Sandrine ARBILLOT 03 87 34 47 71 sandrine.arbillot@eau-rhin-meuse.fr	



	Volet 1 : optez pour une "stratégie durable"	Volet 2 : optimisez la consommation et la gestion de vos ressources	Volet 3 : interagissez avec les acteurs de votre territoire
	<ul style="list-style-type: none"> ■ économie de fonctionnalité ■ éco-conception ■ achats durables 	<ul style="list-style-type: none"> ■ réemploi ■ recyclage interne ■ filière de valorisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ écologie industrielle et territoriale
Porteurs de projets éligibles	<ul style="list-style-type: none"> ● Entreprises de tous secteurs d'activités confondus sur le territoire de la région Grand Est, portant un projet stratégique ● Fédérations d'entreprises, chambres consulaires ou associations représentant les entreprises peuvent également être porteurs de projets d'actions collectives regroupant cinq entreprises au minimum 	<ul style="list-style-type: none"> ● Entreprises, associations et organismes consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers, Chambre d'Agriculture...) de tous secteurs d'activités confondus implantées en région Grand Est ● Collectivités (selon le projet) 	<ul style="list-style-type: none"> ● acteurs publics : collectivités territoriales, établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), chambres consulaires, Pays, groupements d'intérêt public... ● acteurs privés : entreprises, instances inter-entreprises, groupements d'intérêt économique (GIE), gestionnaires de zones, associations... dotés d'un pouvoir décisionnaire par ses membres. <p>Un co-portage mixte est également possible.</p>
Projets éligibles	Etudes d'opportunité et d'accompagnement (étude de faisabilité, diagnostic, établissement d'un plan d'action et mise en œuvre de préconisations)	Etudes et investissements permettant d'économiser les ressources (eau, énergie, matières premières, déchets ...) grâce à : <ul style="list-style-type: none"> ● la prévention ● le réemploi ou la réutilisation ● l'optimisation des procédés ● le recyclage interne ● le remanufacturing ● la mise en place de filières de recyclage et de valorisation des déchets d'activité économique 	Projets portants sur : <ul style="list-style-type: none"> ● l'animation d'une démarche d'EIT ● une étude de faisabilité permettant la prise de décision ● les équipements nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle de synergies entre entreprises
Modalités d'intervention financière (taux maximum de l'aide)	Selon la taille de l'entreprise : <ul style="list-style-type: none"> ● Etude d'opportunité ou d'accompagnement de projet → de 50 à 70% 	Selon la taille de l'entreprise et dans le cadre d'une activité économique ou non : <ul style="list-style-type: none"> ● Etude de faisabilité → de 25 à 80% ● Investissement → de 20 à 80% 	Selon la taille de l'entreprise et dans le cadre d'une activité économique ou non : <ul style="list-style-type: none"> ● Animation et communication ponctuelle → 50 à 80% ● Animation par un chargé de mission avec un programme d'actions sur 3 ans maximum → 80% ou un forfait de 36 k€/an par Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) ● Etude de faisabilité → 25 à 80% ● Investissement → 20 à 80%